

ASIEGE

Conseil Intercommunal

Pour affichage au pilier public

Seigneux, le 21 mai 2017

Convocation

Madame, Monsieur,

Suite à un courrier de la commune de Valbroye, au report de la séance ordinaire du 24 mai et afin de régler différentes questions relatives au fonctionnement de l'ASIEGE, nous avons le plaisir de vous convoquer pour une séance extraordinaire de notre Conseil, le

mercredi 7 juin 2017, à 20 heures,
en la salle du Cloalet d'Henniez

Conformément à l'article 34 du règlement du Conseil Intercommunal stipulant que « la convocation, accompagnée de l'ordre du jour, est faite par avis personnel adressé au moins 21 jours à l'avance, **cas d'urgence réservés**» et considérant que le préavis 2.2017 du 5 avril 2017 relatif à l'enclassement pour l'année scolaire 2017-2018 ne peut être plus longtemps retardé sans conséquence, nous avons décidé de convoquer cette séance extraordinaire en dehors du délai des 21 jours.

Ordre du jour :

- 1. Appel**
- 2. Lecture de l'ordre du jour**
- 3. Assermentations**
- 4. Explication des faits et mise en perspective**
- 5. Discussion et questions**
- 6. Conclusion**

Dans l'attente de vous rencontrer, nous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil Intercommunal

Le président :

La secrétaire :

Y. Escher

C. Jörg

ASIEGE

Conseil Intercommunal

Pour affichage au pilier public

Seigneux, le 21 mai 2017

Convocation

Madame, Monsieur,

Suite au report de la séance ordinaire du 24 mai, nous avons le plaisir de vous convoquer pour une séance ordinaire de notre Conseil, le

jeudi 15 juin 2017, à 20 heures,
en la salle du Cloalet d'Henniez

Ordre du jour :

1. Appel
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Assermentations
4. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2016
5. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2017
6. Communications du bureau du Conseil Intercommunal
7. Communications du Comité de direction
8. Communications de la Direction des écoles
9. Communications du Conseil d'établissement
10. Préavis 1/2017 : rapport de gestion et comptes 2016
 - a) préavis du Comité de direction
 - b) rapport de la commission de gestion
 - c) discussion
 - d) vote
11. Préavis 2/2017 : enclassement pour l'année scolaire 2017-2018
 - a) préavis du Comité de direction
 - b) rapport de la commission de gestion
 - c) discussion
 - d) vote
12. Election du président, du vice-président, des deux scrutateurs et des deux suppléants (art. 8 des Statuts de l'ASIEGE)
13. Divers et propositions individuelles

Dans l'attente de vous rencontrer, nous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil Intercommunal

Le président :

La secrétaire :

Y. Escher

C. Jörg